

DÉCLARATION DE L'AMM SUR L'ALCOOL

Adoptée par la 66^e Assemblée Générale de l'AMM, Moscou, Russie, Octobre 2015

PREAMBULE

1 Le fléau des maladies et accidents lié à la consommation d'alcool est un gros défi mondial en matière de santé publique et de développement. L'Association Médicale Mondiale considère cette déclaration sur l'alcool comme un engagement à réduire la consommation excessive d'alcool et comme un soutien de ces membres. C'est également une façon de soutenir ses membres dans la mise en place de politiques et d'autres mesures de réduction de l'usage nocif de l'alcool

2 Il existe des problèmes importants sur le plan de la santé, sur le plan social et économique liés à la consommation excessive d'alcool. Environ 2,5 millions de personnes en meurent chaque année (près de 4% de tous les décès au niveau mondial). Elle constitue le troisième facteur de risque majeur expliquant une mauvaise santé au niveau mondial. 5,5% d'années de vie corrigées du facteur invalidité y sont imputables. La prise de position de l'AMM sur la réduction de l'impact global de l'alcool sur la santé et la société traite de ces problèmes plus en détails.

3 Des politiques et des mesures efficaces pour réduire l'usage nocif de l'alcool incluront des mesures légales et réglementaires ciblant la consommation globale d'alcool dans la population et des interventions dans le domaine de la santé et du social visant spécifiquement les buveurs à hauts risques, les groupes vulnérables et les dégâts causés aux personnes touchées par ceux qui consomment de l'alcool.

4 De nombreuses politiques sur l'alcool et programmes de prévention basés sur la preuve sont efficaces pour réduire les problèmes sanitaires, sécuritaires et socio-économiques imputables à l'alcool. De nombreux pays ont cependant des politiques et des programmes de prévention de l'alcool relativement faibles et inefficaces pour protéger la santé et la sécurité et prévenir les dégâts associés à l'alcool. Des campagnes de santé publique et des partenariats sont nécessaires pour renforcer et soutenir la capacité des gouvernements et de la société civile dans le monde à s'impliquer, à agir afin de réduire l'usage nocif de l'alcool.

Les professionnels de santé ont un rôle important à jouer sur le plan de la prévention, du traitement et de l'atténuation des effets nocifs de l'alcool, en s'appuyant sur des mesures de prévention et des thérapies efficaces.

5 L'Association Médicale Mondiale a un rôle de leadership pour encourager et soutenir le développement et la mise en place de politiques nationales basées sur la preuve en favorisant et en facilitant des partenariats, l'échange d'informations et le développement des moyens d'action en matière de politique de santé.

OBJECTIFS

6 En établissant cette politique, l'AMM recommande de se focaliser sur les vastes objectifs suivants :

6.1 **Renforcer les systèmes de santé** afin d'identifier et d'améliorer la capacité de chaque pays à instaurer des politiques et à mener des actions ciblées sur la consommation excessive d'alcool

6.2 Promouvoir le développement et l'évaluation dans tous les pays de **stratégies nationales concernant l'alcool**, holistiques et basées sur la preuve, incluant des mesures pour réglementer l'approvisionnement, la distribution, la vente, la publicité et la promotion de l'alcool.

6.3 Via les services de santé gouvernementaux **évaluer précisément le fléau sanitaire** dû à la consommation d'alcool en se procurant des chiffres sur les ventes, des données épidémiologiques et des données sur la consommation par habitant.

6.4 Soutenir et promouvoir le **rôle des professionnels de santé et du personnel médical** dans une identification précoce, un dépistage et un traitement de l'usage nocif de l'alcool.

6.5 **Détruire les mythes** et s'opposer aux stratégies de lutte contre l'alcool non basées sur la preuve.

6.6 Réduire l'impact de la consommation nocive d'alcool dans **les populations à risques**.

6.7 Encourager la **collaboration** pluridisciplinaire et des **actions plurisectorielles** coordonnées.

6.8 **Sensibiliser aux effets nocifs de l'alcool** par l'éducation du public et des campagnes d'information.

PRIORITES

7 Les priorités suivantes sont suggérées pour les membres de l'AMM, les Associations Médicales Nationales et les gouvernements pour l'élaboration de politiques intégrées et holistiques sur les effets nocifs de l'alcool.

8 Augmenter les prix de l'alcool par une taxation "volumétrique" des produits, basée sur leur degré d'alcool et d'autres mécanismes avérés de calcul des prix afin de réduire la consommation d'alcool de la population, notamment ceux qui boivent beaucoup et les groupes à hauts risques.

9 *Accessibilité et disponibilité*

Réguler l'accès et la disponibilité de l'alcool en limitant les heures et les jours de vente, le nombre et les endroits où sont implantés des débits d'alcool et les établissements ayant une licence ainsi qu'en instaurant un âge minimum. Les gouvernements devraient taxer et

contrôler la production et la consommation d'alcool avec la délivrance de licences ce qui mettrait l'accent sur la santé et la sécurité, ce qui permettrait aux autorités habilitées à octroyer des licences de contrôler la disponibilité d'alcool dans leurs juridictions.

Les pouvoirs publics doivent renforcer les interdictions de vente aux mineurs et exiger systématiquement la preuve de la majorité pour acheter de l'alcool dans le commerce ou dans les débits de boisson.

10 *Réglementation de l'alcool non commercial*

La production et la consommation d'alcool sous des formes non commerciales, comme par ex. le brassage à domicile, la distillation illicite et le détournement illégal de l'alcool pour éviter les taxes devraient être restreintes.

11 *Réglementation du marketing de l'alcool*

Le marketing de l'alcool devrait être limité pour éviter que les jeunes se mettent à boire très tôt et pour minimiser leur consommation d'alcool. La réglementation va de l'interdiction de la vente en gros aux restrictions sur la publication et le contenu des publicités sur l'alcool qui séduisent les jeunes. Il n'est pas prouvé qu'une auto-régulation et une conduite volontaire de l'industrie soient efficaces pour protéger les populations vulnérables de l'exposition au marketing et à la promotion de l'alcool.

12 *Sensibiliser davantage le public aux effets nocifs de l'alcool au travers de l'étiquetage des produits et des campagnes de sensibilisation.*

En liaison avec d'autres mesures, des campagnes de marketing social devraient être mises en place pour éduquer le public sur l'usage nocif de l'alcool, pour soutenir les politiques de lutte contre l'alcool au volant et pour cibler le comportement de populations à hauts risques. Les actions de sensibilisation du public peuvent aussi comporter des étiquettes de mise en garde pour la santé sur les produits alcoolisés, sous le contrôle d'une instance de régulation indépendante.

13 *Le rôle des services de santé en matière de prévention*

Les professionnels de santé et les professionnels du secteur social devraient être formés, disposer de ressources et soutenus pour prévenir un usage nocif de l'alcool et traiter les personnes dépendantes à l'alcool et donner systématiquement de brefs conseils aux buveurs à hauts risques pour les inciter à réduire leur consommation. Les professionnels de santé jouent aussi un rôle majeur sur le plan de l'éducation, de la sensibilisation et de la recherche. Des services spécialisés de prise en charge et de réhabilitation devraient exister et être abordables pour les personnes dépendantes à l'alcool et leurs familles.

14 *Mesures contre l'alcool au volant*

Il conviendrait de mettre en place des mesures fortes pour lutter contre l'alcool au volant qui comporteraient un taux d'alcoolémie légal maximal pour les conducteurs ne dépassant pas 50mg/100ml. Ces mesures devraient être soutenues par des campagnes de marketing social et les autorités qui ont le pouvoir d'infliger des sanctions immédiates.

Réponse aux industriels de l'alcool.

15 *Limiter le rôle des industriels de l'alcool dans l'élaboration des politiques de lutte contre l'alcool*

Les priorités commerciales des industriels de l'alcool sont en conflit direct avec l'objectif de santé publique de réduction de la consommation mondiale d'alcool. Au niveau international, les industriels de l'alcool participent régulièrement à l'élaboration par les autorités nationales de politiques nationales de lutte contre l'alcool mais s'opposent ou cherchent souvent à affaiblir des politiques efficaces. Il faut agir contre des stratégies de lutte contre l'alcool inefficaces et non basées sur la preuve dont font la promotion les industriels de l'alcool et les organisations sociales subventionnées par l'industrie. En matière de réduction des effets nocifs de l'alcool, les industriels de l'alcool devraient se limiter à leur rôle de producteurs, de distributeurs et de commerçants d'alcool et ne pas prendre part à l'élaboration de politiques de lutte contre l'alcool ou à la promotion de la santé.

RESCINDED